





Téléphone : 05.56.61.05.15 Fax : 05.56.71.04.73

Mél : Ce.0330109p@ac-bordeaux.fr Web : http://lyceejeanrenou-lareole.net

1, Rue jean Renou B.P. 40050 **33192 La Réole** 

# PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**DU 17 octobre 2017** 

Année scolaire : 2017/2018

Numéro de séance :

Date de convocation: 13/10/2017

Présidence de : M. GORSE

Quorum: 15

Nombre des présents : 25

Nombre d'absents excusés : 4

SC	DMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
DE	S QUESTIONS TRAITEES	Avis			,	
		Vote				
		Extrait			17.	
		Motion			désignation	N°
1.	PV du CA du 3 juillet 2017	Vote		2017-2018-7-0330109P		
2.	Installation du Conseil et des Commissions					
3.	Bilan de rentrée					
4.	Questions administratives et financières					
	4.1 Conventions :					
	- Gymnase Auros	Vote		2017-2018-16-0330109P		
	- Résidence d'artiste en milieu scolaire	Vote		2017-2018-15-0330109P		
	- En avant toute 2	Vote		2017-2018-14-0330109P		
	- OTIS : contrat de maintenance	Vote		2017-2018-9-0330109P		
	- Printemps de la musique	Vote		2017-2018-10-0330109P		
	- L'aviron	Vote		2017-2018-13-0330109P		
	- Avenant à la convention avec					
	l'association « Valorisons le patrimoine »	Vote		2017-2018-17-0330109P		
	- Hébergement des gendarmes	Vote		2017-2018-11-0330109P		
	- Groupement comptable	Vote		2017-2018-12-0330109P		
	4.2 Décision budgétaire modificative	Vote		2017-2018-8-0330109P		
	4.3 Attribution de logement	Vote		2017-2018-18-0330109P		
	4.4 Admission en non valeur	Vote		2017-2018-19-0330109P		
5.	Questions pédagogiques					
	6.1 Jumelage avec le lycée Nova Gorica	Vote		2017-2018-20-0330109P		

Signatures

Le Président, Le Secrétaire,

Vincent GORSE Sébastien CAPELLE

## **PRESENCE AU CONSEIL**

Séance du: 17 octobre 2017

	Qualité	Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	Р	Α	Ε	Nom- Prénom	Ρ	Α	Ε
Administration	Chef d'établissement	GORSE Vincent	Χ						
	Adjoint	MEUNIER Yves-Laurent			Χ				
	Gestionnaire	DINDIN Agnès	Х						
	CPE	CAPELLE Sébastien	Х						
Elus locaux	Collectivité de	VEYSSY Catherine			Χ				
	rattachement								
	Collectivité de	WILSIUS Francis	Χ						
	rattachement								
	Commune siège	MARTY Bruno			Χ				
	Commune siège	SONILHAC Luc	Χ						
Personnalités	DASEN de la Gironde	TROUILLOT Jean-Pierre	Χ						
qualifiées	Collectivité de	SANCHEZ Célia			Χ				
désignée par	rattachement								
Total									
Personnels de	Personnels d'enseignement	ABDOUL RASSOUL	Χ						
l'établissement		Mickaël							
		LESCURE Sandrine	Χ						
		HABENS Sylvain	Χ						
		POLLET Charlotte	Χ						
		DELLA LIBERA Lionel	Χ						
		SERRET Catherine	Χ						
		CORBINEAU Sébastien	Χ						
	Personnels administratifs,	LE DOUCHE Françoise	Х						
	techniques et ouvriers, sociaux et de sante	VOYER Emilie	Χ						
Total									
Parents d'élèves	Elus parents d'élèves	DUFOIS Marie-Pascale	Χ						
et élèves	2.00 pa. e a e.e. es	RAFFIN Marie-Anne			Х	BANCILLON Jean-Philippe	Χ		
		DRUBAY Christelle			Х	EMILI Laëtitia	Х		
		PAYEN Hélène	Χ		,,	22. 2	•		
		BENVEGNU Christophe	X						
	Elèves	CHAMPALOUX Amina		Х		TOUPET Anna	Χ		
		FAIETA Clément	Χ						
		GUEGAN Elouan	Χ						
		TEYSSIER Chloé	Χ						
		MARQUET Mathilde	Χ						
Total			22				3		

Le secrétaire de séance est : M. CAPELLE Sébastien

#### Ouverture des débats 18h05

## I. PV du CA du 3 juillet 2017

#### I.1. Adoption du procès verbal du 3 juillet 2017

#### I.2. Commentaire

Mme Serret, professeure : est-il possible de financer de nouveaux projets non approuvés par lors du CA du 3/07/2017 ?

M. Gorse, proviseur : oui, dès lors qu'ils présentent une pertinence et que des crédits demeurent disponibles, notamment du fait de projets qui ne seront pas mis en œuvre.

Mme Dufois, parent d'élève : qu'en est-il de l'ouverture d'une sixième seconde au vu des effectifs en seconde ?

M. Gorse : une création de classe supplémentaire peut être réalisée en urgence pour accueillir un excédent d'élèves du secteur, ce qui n'est pas le cas puisqu'un peu moins de 30% de nos élèves de 2<sup>nde</sup> sont en dérogation entrante.

- I.3. Résultats du vote : Pour (unanimité)
- I.4. Acte généré n°: 2017-2018-7-0330109P

#### II. Installation du Conseil et des commissions

#### 1) Installation du Conseil et des commissions

#### 1. Commission permanente

#### Composition:

- 1. Vincent Gorse, proviseur
- 2. Yves-Laurent Meunier, proviseur adjoint
- 3. Agnès Dindin, gestionnaire
- 4. Catherine Veyssy, Vice-présidente, représentant le Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine (*suppléant Francis Wilsius*)
- 5. Mickaël Abdoul-Rassoul, collège des personnels d'enseignement et d'éducation,
- 6. Catherine Serret, collège des personnels d'enseignement et d'éducation,
- 7. Sébastien Corbineau, collège des personnels d'enseignement et d'éducation,
- 8. Françoise Le Douche, collège des personnels techniques, administratifs, sociaux et de santé
- 9. Marie-Pascale Dufois, parent d'élève
- 10. Hélène Payen, parent d'élève
- 11. Clément Faieta, élève
- 12. Mathilde Marquet, élève.

#### 2. Conseil de discipline

#### Membres de droit :

Vincent Gorse, Président, chef d'établissement; Yves-Laurent Meunier, adjoint au chef d'établissement; Sébastien Capelle, conseiller principal d'éducation; Agnès Dindin, gestionnaire de l'établissement;

#### Représentants élus du personnel :

Catherine Serret, collège des personnels d'enseignement et d'éducation ;
Pascal Mercier, collège des personnels d'enseignement et d'éducation ;
Alain Boucaud, collège des personnels d'enseignement et d'éducation ;
Vincent Drouillard, collège des personnels d'enseignement et d'éducation ;
Emilie Voyer, collège des personnels techniques, administratifs, sociaux et de santé ;

#### Représentants élus des usagers :

Christelle Dubray, parent d'élève ; Christophe Benvegnu, parent d'élève ; Clément Faieta, élève ; Chloé Teyssier, élève ; Elouan Guégan, élève.

#### 3. Conseil de la vie lycéenne

Le CVL, présidé par le chef d'établissement, est composé de dix représentants des élèves élus au scrutin plurinominal à un tour pour deux ans par l'ensemble des lycéens de l'établissement.

Assistent, à titre consultatif, aux réunions du CVL dix représentants des personnels d'enseignement et d'éducation et des parents d'élèves.

- 5 personnels d'enseignement et d'éducation ;
- 3 personnels techniques, administratifs, sociaux et de santé
- · 2 parents

Vincent Gorse, Président, chef d'établissement; Sébastien Capelle, conseiller principal d'éducation;

#### Membres élus :

Clément FAIETA, TES2, Vice-président;
 Sarah Kebaïli, 1ES2;
 .
 .
 .
 Elouan Guégan, TS2;
 Amina Champaloux, 1L;
 Mathilde Marquet, TES1;
 Chloé Teyssier, TES2;
 Anna Toupet, TES1.

#### Membres avec voix consultative :

- 1. Alice Elbaz, assistante d'éducation ;
- 2. Mickaël Abdoul Rassoul, professeur;
- 3. Sylvie Diaz, professeure;
- 4. Nathalie Ganuchaud, professeure;
- 5. Sandra Mévrel, professeure
- 6. Agnès Dindin, gestionnaire
- 7. Virginie Chioetto, agent administratif;
- 8. Emilie Voyer, Infirmière;
- 9. Marie-Anne Raffin, parent d'élève;
- 10. Christophe Benvegnu, parent d'élève.

#### 4. Comité d'éducation à la santé et la citoyenneté

Compétences du comité :

- · Parcours de santé
- · Parcours citoyen
- Ouverture aux partenaires et au territoire

Président : Yves-Laurent Meunier, proviseur adjoint

Personnels de santé : Emilie Voyer, Infirmière Personnel d'éducation : Sébastien Capelle, CPE

Personnels d'enseignement (3) :

- Julien Rosan, assistant d'éducation;
- Thierry Paillou, professeur;
- Nathalie Martinez, professeure.

Parents d'élèves (2):

- Marie-Pascale Dufois
- Hélène Payen

Elèves (2): Clément Faieta, Anna Toupet.

Représentants des instances partenaires et associations du territoire :

#### 5. Commission d'appel d'offre

Président : Vincent Gorse, Proviseur.

Membres : Agnès Dindin, gestionnaire.

Personnel d'enseignement et d'éducation :

- Sébastien Corbineau
- Lionel Della Libera

Personnel administratifs, techniques, sociaux et de santé : Patrice Gruselle

Parent d'élève : Christelle Dubray

Elèves:

- Marquet Mathilde,
- Faieta Clément.

## III. Bilan de rentrée

### 1) Présentation

## 1. Baccalauréat 2017 : résultats définitifs session de juin 2017

		Reçus	Mentions	Mentions				
Série	candidats		тв	В	АВ	Total		
ES	47	42	1	1	9	11	5	
		89,4%	2,4%	2,4%	21,4%	26,2%	10,6%	
L	20	19	3	3	5	11	1	
		95,0%	15,8%	15,8%	26,3%	57,9%	5,0%	
S	51	48	7	3	11	21	4	
		94,1%	14,6%	6,3%	22,9%	43,8%	7,8%	
Ttos sávios	118	109	11	7	25	43	10	
Ttes séries		92,4%	10,1%	6,4%	22,9%	39,4%	8,5%	

	⊔R	Gironde	Académie	France
Série				
ES	89,4%	88,6%	89,6%	89,0%
L	95,0%	89,2%	91,3%	90,6%
S	94,1%	91,9%	92,2%	91,8%
Ttes séries	92,4%	90,4%	91,2%	90,7%

#### 2. Orientation 2017

2GT	GT Général		Technologique	Professionnel	Red.	Autre		
	ES	L	S	Totes séries				
156	51	31	40	17	11	5	1	
	32,7%	19,9%	25,6%	10,9%	7,1%	3,2%	0,6%	
89,1%				%		10,9%		

1ère	Général ·		Technologique	Professionnel	Red.	Autre		
	ES	L	S					
117	41	24	47	2	2	1	0	
	35,0%	20,5%	40,2%	1,7%	1,7%	0,9%	0,0%	
	95,7%			4,3%				

Les taux de passage en fin de seconde et de première sont très satisfaisants.

Tale	Propositions d'affectation								
Classe	Effectif	Au moins 1 vœu	Université	BTS	IUT	Classe préparatoire	PACES	Sciences PO	Total
TES1	25	23	16	3	2	0	1	1	23
TES2	22	19	18	1	0	0	0		19
TL	20	20	18			2			20
TS1	26	25	14	6	1	2	2		25
TS2	27	27	18	0	0	3	6		27
	120	115	84	9	3	7	9	1	115
			73,0%	7,8%	2,6%	6,1%	7,8%	0,9%	100%

100% des élèves ont reçu une proposition d'affectation. Il est à noter une faiblesse des orientations vers les IUT et les filières autres que l'université où 50% des entrants trébuchent en 1<sup>ère</sup> année. 20% redoublent et 30% disparaissent des radars (arrêt des études ou réorientation vers des établissements non suivis).

#### 3. Situation des effectifs au 17 octobre 2017

	Effectif arrêté au 14/11/2016	Effectif affecté au 16/10/2017	Variation en %
2nde	158	175	+10,8
1ère ES	42	52	+23,8
1ère L	24	27	+12,5
1ère S	52	42	-19,2
1ère	118	121	+2,5
Terminale ES	49	40	-18,3
Terminale L	21	22	+4,8
Terminale S	53	50	-5,7
Terminale	123	112	-8,9
TOTAL	399	408	+2,26

Le lycée accueille 410 élèves pour une structure de 540 places.

Maintien de 5 divisions par niveaux.

En 1ère, la structure à 4 divisions n'a pas pu être réalisée pour des contraintes techniques du logiciel d'emplois du temps mais la répartition des enseignements à pu être réalisée telle que prévue en juin.

En 2nde, le dépassement de la prévision et la baisse des effectifs en allemand à conduit à porter le seuil de 25 élèves en anglais ou espagnol à 27 voire 28.

Mme Serret, enseignante, fait observer qu'un groupe de français en 1<sup>ère</sup> accueille 36 élèves alors même qu'un autre groupe affiche un effectif de 32. Il n'est pas normal qu'une classe d'examen soit au delà des seuils.

M. Gorse, proviseur, explique que les deux groupes ont été constitués de façon conforme mais 1 élève (issue du groupe à 32) a été basculée dans l'autre groupe (à 36) car elle bénéficie d'un suivi particulier de la part du professeur qui a ce groupe en charge et qui en a formulé la demande.

#### Prévisions 2018 :

- 165 élèves en seconde
- 128 élèves en première
- 124 élèves de terminale

Soit un total de 417 élèves.

#### 4. Infrastructure et locaux

- Travaux réalisés en salle 104 & 105 : redimensionnement par percement du mur et pose d'un cloison mobile pour réaliser une grande salle de réunion.
- Réfection du toit terrasse pour assurer l'étanchéité des salles de sciences
- Validation de l'étude de réaménagement des locaux administratifs, vie scolaire, salle des profs.

#### 5. Extérieurs

Saisine de la mairie de La Réole pour un aménagement de sécurité de la rue Jean Renou

#### 2) Commentaire

M. Abdoul Rassoul interpelle M. Wilsius sur de la participation du Conseil régional au financement de la rénovation du gymnase ; la réévaluation du coût entraîne un retard préjudiciable du chantier et des contraintes de fonctionnement avec mise en œuvre d'un service de bus pour emmener les lycéens au gymnase d'Auros.

#### IV. Questions administratives et financières

#### 1) Conventions

#### 1. Gymnase d'Auros

#### 1.1 Présentation

Mise à disposition du gymnase d'Auros par la CdC.

#### 1.2 Commentaire

M. Della Libera, professeur, souhaite un sursis à la mise en œuvre de la convention étant donné que le chantier du gymnase de La Réole est différé. Il argumente sur

- la taille du terrain de handball qui n'est pas aux normes alors même que c'est une composante du menu d'examen;
- la durée des transports qui amputent les séances d'EPS d'une vingtaine de minutes par rapport à La Réole.

M. Gorse rappelle que le lycée a pris des engagements avec la CdC qui a accepté de figer un planning pour donner la priorité à l'établissement et qu'il n'est pas question de remettre en cause ces accords.

1.3 Résultat du vote : 24 pour et 1 abstention

1.4 Acte généré n° 2017-2018-16-0330109P

#### 2. Résidence d'artiste en milieu scolaire

#### 2.1 Présentation

Convention pour la mise en œuvre de la résidence artistique de la compagnie Friiix, conformément à la délibération du 3 juillet 2017.

#### 2.2 Commentaire

Mise en œuvre de la dotation académique.

2.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)

2.4 Acte généré n° 2017-2018-15-0330109P

#### 3. Atelier artistique en avant toute 2

#### 3.1 Présentation

Convention pour la mise en œuvre du Labo jazz avec la compagnie « En avant toute 2 », conformément à la délibération du 3 juillet 2017.

- 3.2 Commentaire
- 3.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)
- 3.4 Acte généré n° 2017-2018-14-0330109P

#### 4. Contrat de maintenance OTIS

#### 4.1 Présentation

Convention d'une année pour la maintenance des ascenseur et monte-charge (jusqu'au 30 juin 2018) dans l'attente du nouveau marché régional.

#### 4.2 Commentaire

M. Wilsius précise que cela est du à l'harmonisation des marchés publics entre les trois anciennes régions dont les dates d'échéances n'étaient pas synchrones.

4.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)

4.4 Acte généré n° 2017-2018-9-0330109P

#### 5. Printemps de la musique

#### 5.1 Présentation

Mise à disposition du lycée : Printemps de la musique le 5 mai.

- 5.2 Commentaire
- 5.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)
- 5.4 Acte généré n° 2017-2018-10-0330109P

#### 6. Aviron et sauveteurs réolais

#### 6.1 Présentation

Convention avec le club Aviron et sauveteurs réolais pour la mise en œuvre d'un cycle EPS en  $1^{ere}$  et d'un cycle dans le cadre de l'option en  $2^{nde}$ .

- 6.2 Commentaire
- 6.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)
- 6.4 Acte généré n° 2017-2018-13-0330109P

#### 7. Avenant à la convention Valorisons le Patrimoine

#### 7.1 Présentation

Avenant à la convention du CLEM pour une mise à disposition de la salle du restaurant scolaire le 4 novembre en plus du 5.

- 7.2 Commentaire
- 7.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)
- 7.4 Acte généré n° 2017-2018-17-0330109P

#### 8. Hébergement des gendarmes

#### 8.1 Présentation

Mise à disposition de la Mairie de la Réole de l'internat, de la cour et de salles du lycée pour l'hébergement des militaires de l'opération sentinelle et l'accueil des forces de gendarmerie dans le cadre du renforcement des mesures de sécurité de la foire de la Toussaint.

- 8.2 Commentaire
- 8.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)
  - 8.3 Acte généré n° 2017-2018-11-0330109P

#### 9. Groupement comptable

#### 9.1 Présentation

Renouvellement de la convention du groupement comptable de La Réole composé de 6 établissements. Les conditions sont inchangées.

- 9.2 Commentaire
- 9.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)
- 9.4 Acte généré n° 2017-2018-12-0330109P

#### 2) Décision budgétaire modificative (DBM)

#### 2.1 Présentation

- Provision pour animation de la vie des internes de 1000 euros sur le fonds de réserve du service de restauration et d'hébergement ;
- Provision pour un projet d'achat de tablettes numériques de 6000 euros sur le fond de réserve du service général ;
- Provision de 1200 euros pour compensation de la suppression de la subvention liée à l'enlèvement des ordures ménagères sur le fonds de réserve du service de restauration et d'hébergement.

#### 2.2 Commentaire

Mme Serret, professeure, se réjouit de l'achat des tablettes mais fait valoir qu'une très ancienne demande des enseignants pour l'achat d'un photocopieur couleur au CDI (TPE) n'est toujours pas satisfaite.

M. Gorse fait observer qu'il n'a jamais été saisi de cette demande depuis son arrivée et qu'il n'était pas informé de cette demande. Ce projet sera étudié.

- 2.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)
- 2.4 Acte généré n° 2017-2018-8-0330109P

#### 3) Attribution de logement

3.1 Présentation

Mise à disposition du logement du 2ème étage à M. Capelle, CPE pour l'année 2017-2018.

- 3.2 Commentaire
- 3.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)
- 3.4 Acte généré n° 2017-2018-18-0330109P

#### 4) Admission en non valeur

#### 4.1 Présentation

Suite aux diligences menées par l'agence comptable pour le recouvrement de deux créances, il est proposé des admissions en non valeur :

- Une pour insolvabilité,
- Une autre pour une situation de surendettement.

Coût total: 1343 Euros.

- 4.2 Commentaire
- 4.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)
- 4.4 Acte généré n° 2017-2018-19-0330109P

## V. Questions pédagogiques

#### 1) Jumelage avec le lycée Nova Gorica

#### 1.1 Présentation

Le projet de jumelage avec le Gimanzija Nova Gorica répond à une sollicitation de la mairie de La Réole qui a ellemême un projet de jumelage avec Nova Gorica, petite ville slovène proche de la frontière de l'Italie (et de Sacile).

Mme Estournès s'est mise en relation avec Inès Vizin, enseignante de français et de théâtre au lycée de Nova Gorica ainsi qu'avec Monika Brisko, étudiante slovène, actuellement en stage à La Réole. Au départ, il s'agissait d'accueillir les élèves slovènes (en même temps que les italiens de Sacile) début mai. Mais Monika a travaillé avec les élèves de 2nde 2 sur la Slovénie et les élèves souhaitent pouvoir, non seulement accueillir leurs camarades étrangers, mais aussi partir à Nova Gorica.

## Le CA accepte-t-il que le projet d'échange avec Sacile évolue vers un projet d'échange avec Sacile et Nova Gorica?

Public: 29 élèves volontaires de 2nde 2

**Budget maximal par famille :** 250 euros (comme pour Sacile)

Porteurs du projet : Camille Estournès au Lycée Jean Renou / Bruno Marty à la mairie / Inès Vizin à Nova Gorica.

1.2 Commentaire

1.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)

1.4 Acte n° 2017-2018-20-0330109P

#### **VI.** Questions diverses

#### 1. Repas des élèves :

Difficultés observée des élèves pour accéder à la cantine.

Mme Serret interpelle M. le proviseur sur les dysfonctionnements observés depuis l'année dernière qui conduisent un nombre non négligeable d'élèves à aller se restaurer à l'extérieur de l'établissement.

Mle Marquet, élève, fait observer que lors de son entrée en 2<sup>nde</sup>, le fonctionnement n'était déjà pas satisfaisant.

Un débat de plusieurs minutes s'engage entre l'ensemble des membres du conseil sur l'identification des dysfonctionnements et la nature des mesures à prendre pour solutionner les problèmes.

M. Gorse précise qu'il a organisé, avec M. Meunier, proviseur adjoint, des comptages qui ne mettent hors de cause le débit de la distribution des repas. Cependant, si les conditions d'attente conduisent à des bousculades et un inconfort réel pour les élèves, le dernier élève servi lors des différentes observations dispose d'environ 25 minutes pour déjeuner ce qui, bien que légèrement insuffisant règlementairement, ne constitue pas un dysfonctionnement majeur. M. Gorse ajoute que, du fait des contraintes d'options et de transport, le seul moyen d'allonger le temps de repas des élèves est de réaliser une pause roulante sur une journée continue. Cela conduira à déséquilibrer l'organisation de la journée avec des cours situés sur la plage 12h15-13h10 jusqu'alors fermée à toute activité d'enseignement.

Dans l'attente des résultats d'une étude plus fine de la vie scolaire sur l'évitement constaté du restaurant scolaire, et afin de réguler la file d'attente, un système de cheminement « type aéroport » va être étudié.

#### 2. Bilan de l'utilisation des HSE pour l'année 2016-2017 :

Il sera présenté dans le rapport annuel d'activité au prochain CA

#### 3. Point sur les IMP pour l'année 2017-2018

Nature	LM	Montant	Nombre	Total	
Responsable de laboratoire		1	2	2	
Référent PEAC	Х	1	1	1	
Référent Parcours avenir	Х	1	1	1	
Référent décrochage	Х	0,75	1	0,75	
Référent communication & médias	Х	0,75	1	0,75	
Référent numérique	Pas d'IMP cette année				
ERAEI	Х	1	1	1	
Langues vivantes		0,5	2	1	

7,5

Les lettres de mission seront prochainement discutées avec les personnels concernés.

#### 4. Communication interne et externe :

Difficultés d'accès à Pronote par l'identification unique. L'interfaçage entre LéA et le système d'authentification unique fonctionne de manière aléatoire depuis la rentrée scolaire. Si cela semble résolu pour les personnels, des difficultés subsistent pour les élèves et parents au niveau de l'authentification unique via les téléservices sur application mobile.

Ce défaut de fiabilité amènera peut-être à délivrer les codes d'accès directs (hors LéA)

#### 5. Utilisation des adresses électroniques :

vie-scolaire 1.0330109p@ac-bordeaux.fr est une boite fonctionnelle du service de vie scolaire et n'a pas vocation à être utilisée, notamment pour les besoins de la concertation interne, pour s'adresser à des personnels qui disposent tous, pour cela, d'une boite personnelle. Il faut :

- · Soit la leur demander
- Soit la récupérer auprès du secrétariat ou dans Pronote

#### 6. Proposition d'achat de 2 panneaux d'exposition destinés à afficher des travaux d'élèves.

Coût estimatif : 2x150euros. Accord de principe mais ne nécessite pas la délibération du CA.

#### Fin des débats 21h15.

Luc Sonilhac, adjoint au Maire de La Réole, a fait parvenir, concernant les échanges d'informations en séance, les précisions suivantes par message du 7 novembre 2017 :

« J'accuse réception ce jour du compte-rendu du dernier CA du lycée Jean-Renou. Je vous apporte des précisions suite aux questions concernant l'ascenseur et le gymnase.

- Pour l'ascenseur, le dépôt du permis est prévu en avril 2018. A partir de là, 8 mois d'instruction seront nécessaires. Pourquoi ce retard ? Il a été nécessaire afin d'obtenir de l'état une aide de 700 000 €, pour un coût global de 1,4 M d'€. On parle d'une opérationnalité en 2020.
- Quant au gymnase, une nouvelle négociation est entamée avec le département afin de voir évoluer l'installation en complexe sportif, projet plus ambitieux. Les travaux devraient être engagés dans l'année.

Cordialement,

Luc SONILHAC,

Adjoint au Maire de La Réole,

Chargé des affaires scolaires, du retour à l'emploi et à la formation. »